

CALENDRIER 2015

ACTIVITES CYCLISTES

Code du cycloportif

ÉDUIQUER - RESPONSABILISER - INTÉGRER
par le SPORT



Respecter

Les concurrents, les organisateurs, les spectateurs.

Participer

A l'organisation de l'épreuve dont mon association a la charge. Je peux donc être signaleur, commissaire, installer, démonter le podium.....

Participer

A l'épreuve en présentant une licence et une carte cycloportive correctement remplies et signées. Les licences sont renouvelables à partir du 1er Septembre, il est préférable de ne pas attendre le dernier moment.

S'inscrire

A l'avance pour l'épreuve et en respectant les délais pour les championnats Départementaux, Régionaux et Nationaux.

Informier et s'informer

Les responsables ont le devoir de faire parvenir l'information, mais l'adhérent a le devoir de la demander.

Annuaire des associations

Amicale cycliste Gordonienne

Denis CHAMBRE 03.86.26.17.50
28 Route des Gatines 58150 TRACY SUR LOIRE
E-mail : denis.chambre@wanadoo.fr

ASPTT Omnisport Nevers (ASPTT)

Jean-Louis BARBEAU 03.86.36.51.36
13 Rue Anatole France 58640 VARENNES VAUZELLES
E-mail : jean-louis-barbeau@orange.fr

Association Cycliste Decize-La Machine (ACDLM)

Jean-Claude BONIFACE 03.86.25.58.74
1 Rue Boyer 58300 DECIZE
E-mail : jeanclaudboniface@orange.fr

Aurore Sportive et Culturelle de Fours (ASC Fours)

Cédric LEMAITRE 09 54 41 23 27
Le Bourg / La Mouille Guérin 7210 ST JULIEN SUR DHEUNE
E-mail : c.lemaitre58@gmail.com

Avenir Sportif Fourchambault (ASF)

Michelle CHAPELIER 06.10.72.15.28
Cité R. Champenier B3-A7 58600 FOURCHAMBAULT
E-mail : chapelier.michelle@hotmail.fr

Club Cycliste Corbigeois (CC Corbigeois)

Jean-Noël LORILLOT 03.86.58.68.06
198 Route de St Jean 58130 MONTIGNY AUX AMOGNES
E-mail : jean-noel.lorillot@orange.fr

Culture Loisirs Animation Sauvigny les Bois (CLAS Sauvigny)

Marcelin CUNIERE 03.86.23.14.25
13 route de Tracy 58160 SAUVIGNY LES BOIS
E-mail : marcelin.cunier@free.fr

Les Frapadingues

Thierry MATIGNON 06.19.30.28.40
Malicorne d'en Haut 58310 BITRY 09.52.52.80.78
E-mail : vttman58@free.fr

Union Cosnoise Sportive (UCS)

Ludovic LAMARRE 06.11.89.51.45
15 Route de Bellevue 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
E-mail : ucs.cyclisme@laposte.net

Vélo Club de Clamecy (VCC)**Philippe MAQUET**

03.86.27.06.68.

8 Allée des Grandes Piles 58500 CLAMECY

E-mail : vero.phil.maquet@live.fr

Vélo Club de Clamecy UFOLEP (VCCU)**Michel CARVOYEUR**

03.86.27.19.83

1 Rue Port St Roch 58500 CLAMECY

E-mail : contact@vcc-ufolep.org

Vélo Sport Nivernais Morvan**Anne AUDEBERT**

02.48.76.40.94

12 bis Rue de la Galotte 18320 JOUET SUR L'AUBOIS

E-mail : anneaudebort@hotmail.fr

Vélo Loisirs Bichois (V.L.B.)**Thomas PEIRERA**

06.43.32.50.00

Le Bourg 58110 BICHES

03.86.76.04.13

E-mail : christellep58@hotmail.fr

Club Marzy Cycliste (C.M.C.)**Jean Michel FELIX**

Email :

Le Braquet Olympien**Cédric REBOULEAU**

06.69.03.21.08

11 rue des Froids 58150 TRACY SUR LOIRE

E-mail : le-braquet-olympien@laposte.net

Commission Technique Départementale

Coordinateur :

E-mail : c.lemaitre58@gmail.com

Cédric LEMAITRE

Tel : 09.54.41.23.27

Secrétaire :

E-mail : jean-noel.lorillot@orange.fr

Portable : 07.86.42.64.29

Jean-Noël LORILLOT

Tel : 03.86.58.68.06

Référant activités route, CLM et cyclocross :

E-mail : c.lemaitre58@gmail.com

Cédric LEMAITRE

Tel : 09.54.41.23.27

Référant VTT :

E-mail : marcelin.cuniere@free.fr

Marcelin CUNIERE

Tel : 03.86.23.14.25

Réfèrent du challenge :

E-mail : c.lemaitre58@gmail.com

Cédric LEMAITRE

Tel : 09.54.41.23.27

Communication, suivi des coureurs, carte cycloportive :

E-mail : contact@vcc-ufolep.org

Michel CARVOYEUR

Tel : 03.86.27.19.83

CHALLENGE UFOLEP 58

La Commission technique départementale activités cyclistes met en place un challenge sur l'ensemble des épreuves route du département (hors contre la montre et gentleman).

Ce challenge est ouvert exclusivement aux coureurs UFOLEP de la Nièvre.

Il a pour but de récompenser les coureurs nivernais les plus assidus et les plus réguliers sur les épreuves du département.

Un classement par catégorie sera établi et mis à jour après chaque épreuve sur le site internet de l'UFOLEP <http://www.ufolep58.org> (rubrique activités cyclistes).

Le classement s'effectuera selon le règlement suivant :

1. Attribution des points :

Points de participation :

Chaque coureur qui prend le départ d'une épreuve ou qui est « coureur bénévole » marquera les points suivants :

De 1 à 5 participations = 5 points supplémentaires

De 6 à 10 participations = 10 points supplémentaires

De 11 à 15 participations = 15 points supplémentaires

Plus de 15 participations = 20 points supplémentaires

Exemple : un coureur qui participe à sa 12ème course marque 15 points de participation + les points correspondants aux places obtenues lors des courses.

« Coureur bénévole » : personne **qui ne court pas** pour permettre l'organisation de l'épreuve, marque les points de participation + bonus 15 points.

Pour le championnat départemental, régional et national un bonus de **15 points** par épreuve disputée sera attribué à tous les participants plus les points de participations.

Points de résultats :

Catégorie	1	2	3	GS	Féminines	Jeunes
Place	Points					
1	35	30	25	20	20	20
2	33	28	23	18	18	18
3	31	26	21	16	16	16
4	29	24	19	14	14	14
5	27	22	17	12	12	12
6	25	20	15	10	10	10
7	23	18	13	8	8	8
8	21	16	11	6	6	6
9	19	14	9	4	4	4
10	17	12	7	2	2	2

Pour les épreuves ouvertes aux catégories inférieures (1^{ère} caté ouverte aux 2, 2^{ème} caté ouverte aux 3, 3^{ème} caté ouverte aux GS), seuls les points du classement scratch seront attribués. Il n'y aura pas d'attribution de points par catégorie.

Les organisateurs sont priés d'adresser à Michel CARVOYEUR et Cédric LEMAITRE, dans les 48 heures après leurs épreuves, les feuilles d'émargement et de résultats indispensables à la réalisation de ce challenge. En mentionnant également le nom des coureurs bénévoles ayant contribué à l'organisation. Tout ceci afin d'assurer une mise à jour régulière et correcte de ce classement.

2. Montée/Descente de catégorie :

Tout coureur montant conserve ses points acquis, marque des points de sa nouvelle grille, mais ne rentrera dans le classement de sa nouvelle catégorie qu'après avoir disputé 3 épreuves dans sa nouvelle catégorie.

Tout coureur descendant conserve ses points acquis, marque des points de sa nouvelle grille, et rentre immédiatement dans le classement de sa nouvelle catégorie

En cas de litige, seule la commission est habilitée à prendre une décision.

3. Classement du challenge :

Un classement définitif par catégorie de valeur (1^{ère} caté, 2^{ème} caté, 3^{ème} caté, GS, Féminine et jeune) sera établi en fin de saison.

En cas d'égalité, le classement sera déterminé en fonction des critères suivants :

- 1) nombre participations
- 2) nombre de place de 1, 2, 3...etc.

4. Classement du challenge CLUB (nouveau 2014) :

Le challenge club attribue des points par clubs et par épreuves, toutes catégories confondues. Les points sont attribués aux 3 meilleurs résultats de chaque club suivant la répartition ci-dessous :

1ère place	20 Points
2ème place	18 Points
3ème place	16 Points
4ème place	14 Points
5ème place	12 Points
6ème place	10 Points
7ème place	8 Points
8ème place	6 Points
9ème place	4 Points
10ème place	2 Points

Pour marquer des points, il faut :

- 5 partants par catégorie minimum,
- 3 coureurs du même club toutes catégories confondues (hors Féminines et Jeunes).

5. Récompense :

A la fin de chaque épreuve, un maillot de leader par catégorie sera remis. Celui-ci, devra être porté sur l'épreuve suivante.

Les 3 premiers de chaque catégorie ainsi que les 3 premiers du challenge CLUB seront récompensés lors d'une cérémonie qui aura lieu en fin de saison.

Rappel réglementaire : changement de catégories & nouvelles catégories depuis 2014

Informations sur les catégories GSa et GSb

Pour la saison 2014, les grands sportifs (GS) sont répartis en deux catégories (GS-A et GS-B). Comme par le passé, ces catégories ne sont pas des catégories d'accueil.

L'accès à ces catégories ne se fait pas en fonction de l'âge du licencié mais de ses capacités sportives ; les licenciés y sont donc admis, sur la seule décision de la commission départementale, et à leur demande, après pratique en 3ème catégorie :

- a) les cycloportifs adultes, à partir de 17 ans , dont les capacités ne leur permettent pas de suivre en 3ème catégorie;
- b) les féminines qui en font la demande. Elles courent pendant la même durée, seront classées avec eux et seront soumises au même système de montée.

Les deux catégories GS seront régies par les règles suivantes :

- a) les GS-A : les licenciés classés GS âgés de 64 ans et moins.
- b) les GS-B : les licenciés classés GS âgés de 65 ans et plus.

Règlement national

Rappel de l'Article B-4 du Règlement National

B-4 – LE CHANGEMENT de catégorie de valeur

B-4/1 - Barème des montées pour les 1e, 2e, 3e catégories et GS-A

Les cycloportifs de plus de 17 ans, et les jeunes de 16 ans surclassés, seront classés dans la catégorie immédiatement supérieure lorsqu'ils totaliseront dans leur catégorie, au cours de la même saison, 30 points et plus, dans les conditions suivantes :

Il y a de 30 partants et plus	
Places	Points
1 ^e	10
2 ^e	7
3 ^e	6
4 ^e	4
5 ^e	3
La place des 5 premiers est indiquée sur la carte cycloport	

Il y a de 10 et 29 partants	
Places	Points
1 ^e	8
2 ^e	6
3 ^e	5
4 ^e	3
5 ^e	2
La place des 5 premiers est indiquée sur la carte cycloport	

Il y a 9, 8, 7 ou 6 partants	
Places	Points
1 ^e	5
Sa place est indiquée sur la carte cycloport	
2 ^e	0
3 ^e	0
4 ^e	0
5 ^e	0
Leur place n'est pas indiquée sur la carte cycloport	

Il y a 5 partants et moins	
Places	Points
1 ^e	3
Sa place est indiquée sur la carte cycloport	
2 ^e	0
3 ^e	0
4 ^e	0
5 ^e	0
Leur place n'est pas indiquée sur la carte cycloport	

ATTENTION ! Chaque département peut réduire les critères de montée mais en aucun cas les élargir par rapport au règlement national (Exemple: montée sur 25 points).

Le nombre total de points nécessaires pour la montée peut être différent selon les catégories tout en restant inférieur à 30 points.

Remarque : Sur les épreuves à étapes, seul sera pris en compte le classement général.

En cas de supériorité manifeste d'un cycloportif, les commissions sportives départementales se réservent le droit de surclasser celui-ci immédiatement.

A l'initiative de la Commission régionale concernée, les départements appartenant à une région doivent faire en sorte que leur système de changement de catégorie de valeur soit uniformisé.

Chaque département doit prendre en compte la catégorie de valeur indiquée sur la carte cyclo sportive. Si des disparités apparaissent, la difficulté devrait être réglée entre les Délégués départementaux ou entre les Commissions départementales. Il est interdit à un département de surclasser un licencié d'un autre département quels que soient les prétextes.

Un cyclo sportif n'ayant pas obtenu de résultats satisfaisants pourra, après justification, demander par écrit à la Commission Départementale une descente dans la catégorie inférieure. Une descente de catégorie ne pourra être acceptée et prononcée par la commission départementale qu'après trois mois d'activité effective en catégorie supérieure.

Toutefois, même si les organisateurs ont oublié d'inscrire ces places sur la carte, un cyclo sportif remplissant les conditions nécessaires devra, de lui-même, passer en catégorie supérieure et demander à la commission départementale, la carte correspondant à sa nouvelle catégorie. Le non respect de ces passages en catégorie supérieure fera automatiquement l'objet d'une sanction infligée par la commission départementale ou par la commission départementale disciplinaire de 1^e instance.

B-4/2 – Cas des licenciés GS-B

Les GS-B (licenciés classés GS âgés de 65 ans et plus) ne changent pas de catégorie et donc ne marquent pas de points.

Par contre, leurs victoires (uniquement) doivent être inscrites sur la carte Cyclo sport.

Au cours d'une saison sportive, ils peuvent cumuler 5 victoires sur le territoire national (= total des victoires obtenues dans les divers départements).

Chaque département fixe le nombre de victoires autorisées, par saison. Ce nombre ne peut en aucun cas excéder 5. (Il serait souhaitable que ce nombre soit fixé au niveau de chaque région).

Si un GS-B gagne une course, alors qu'il a atteint le quota départemental ou national autorisé, il sera déclassé et le deuxième sera déclaré vainqueur mais, s'il s'agit d'un GS- A, il ne marquera que les points de deuxième (car course faussée).

Règlement National

Rappel de l'Article B-4 du Règlement National

Spécificité de la Bourgogne

Additifs « Bourgogne » à cet article :

a) Les GSb bourguignons, en dehors du département qui leur a délivré la licence, ne pourront avoir qu'une victoire dans un autre département bourguignon (Exemple : un licencié GSb Ufolep. Nièvre ne pourra gagner qu'une fois dans l'Yonne, la Côte d'Or ou la Saône-et-Loire).

b) Les licenciés GSb, « Hors Bourgogne », ne pourront obtenir qu'une victoire dans chacun des quatre départements Bourguignons (Exemple : un licencié GSb du Cher ne pourra gagner qu'une fois dans la Nièvre, la Côte d'Or, l'Yonne ou la Saône-et-Loire).

Ce Règlement a été entériné par le Comité Directeur Régional le 28 octobre 2013

Calendrier 2015

Samedi/Dimanche 17 et 18 janvier – **Championnat National cyclocross** à Fourmies (59)

Dimanche 28 mars – ASC Fours – **Prix de l'Auberge de l'Etang** à Montambert

Observation	Cat.	Horaire de départ	Circuit en km	Nbre de tours	Long. totale
Remise des dossards proche du podium à 13h30. Informations et parcours sur : http://ascfours.free.fr	1	14h30	6.8	11	74.8
	2	14h30		10	68
	3 Cadet	14h33		9	61.2
	GS	14h36		7	47.6
	JEU 13/14	14h36		4	27.2
	FEM 17/34	14h36		7	47.6

Dimanche 5 avril – ASPTT Nevers – **Prix de la Ville d'Urzy** à Urzy

Observation	Cat.	Horaire de départ	Circuit en km	Nbre de tours	Long. totale
Récompenses non cumulables aux 1ers des catégories 2 et GS	1-2	16h00	4.7	14	65.8
	3-GS	14h		12	56,4
	FEM JEU	14h00		10	47

Dimanche 12 avril – VTT Ancy Le Franc – **Championnat Régional de Bourgogne X. Country** à Etivey (89)

Voir dossier

Dimanche 12 avril – Club Marzy Cycliste – **Prix de la Municipalité** à Marzy

Observation	Cat.	Horaire de départ	Circuit en km	Nbre de tours	Long. totale
Engagements 5€ et 7 € sur place Monsieur Jean-Michel FELIX 0650141833 jmfelix58@orange.fr Dossier d'organisation sera disponible sur le site du club	1	16h00	8.5	9	76.5
	2	16h05		8	68
	3	14h00		7	59.5
	GS	14h05		6	51
	FEM	14h05		6	51
	Cadets	14h05		6	51

Dimanche 12 avril – Les Frapadingues – Rando VTT à Annay

Observation	Cat.	Horaire de départ	Circuit en km
Ouvert à partir de 8 ans Tarif : 4€ licenciés UFOLEP 4.5€ non licenciés UFOLEP	1		20 km VTT / 8 km march
	2		30 km VTT / 14 km march
	3		40 km VTT / 22 km marche
	4		50 km VTT
	5		60 km VTT

Samedi 18 avril – CLAS – Vétathlon des sangliers à Sauvigny les Bois

Observation	Cat.	Horaire de départ	Circuit en km	Nbre de tours	Long. totale
Ouvert aux non licenciés Participation : Course B et C : nés en 1999 et avant Course A : nés en 2001 et avant Course D : nés entre 2002 et 2007 Tarifs : Course A : 12 €/équipe Course B : 6€ Course C : 12€/équipe Course D : gratuit	Equipe	14h30		à pied + VTT	8.4 + 13.4
	Indiv.	14h30		à pied + VTT	8.4 + 13.4
	Run & bike	14h30		à pied + VTT + R et B	5.8 +13.4 +13.4
	Run & bike enfants	14h40		R et B	5.8

Dimanche 26 avril – ACDLM – Prix de la Ville de Decize à Decize

Observation	Cat.	Horaire de départ	Circuit en km	Nbre de tours	Long. totale
	2-3	15h00	6.5	1h30	
	GS-F	15h01		1h20	

Vendredi 1^{er} mai – VCC – Prix de Marcy à Marcy

Observation	Cat.	Horaire de départ	Circuit en km	Nbre de tours	Long. totale
	3	13h30	4.9	12	58.8
	GS JEU-FEM	13h32		10	49
	1	15h00		16	78.4
	2	15h32		14	68.6

Dimanche 10 mai – CC Corbigeois – La Corbigeoise à Pazy

Observation	Cat.	Horaire de départ	Circuit en km	Nbre de tours	Long. totale
	1	16h00	4,5	16	72
	2	16h02		15	67,5
	3	14h00		14	63
	GS-F-C	14h02		11	49,5
	JEU	14h02		5	22,5

Jeudi 14 mai – ACDLM – Prix des Glénons à La Machine

Observation	Cat.	Horaire de départ	Circuit en km	Nbre de tours	Long. totale
	2-3	15h00	3		
	GS-F	15h01			

Samedi/Dimanche 16 et 17 mai – Championnat National VTT à Chamberrey (19)

Voir dossier

Dimanche 17 mai – C.M.C. – Championnat départemental cycloport à Marzy

Observation	Cat.	Horaire de départ	Circuit en km	Nbre de tours	Long. totale
Engagements 5€ et 7 € sur place Monsieur Jean-Michel FELIX 0650141833 jmfelix58@orange.fr Dossier d'organisation sera disponible sur le site du club	1		9.0		
	2				
	3				
	GS				
	FEM				
	Cadets				

Samedi 23 mai– Amicale Cycliste Gordonienne – **Ronde de Tracy sur Loire** à Boisgibault

Observation	Cat.	Horaire de départ	Circuit en km	Nbre de tours	Long. totale
AC Gordonienne Denis CHAMBRE 28 Rue des gâtines 58150 TRACY SUR LOIRE denis.chambre@wanadoo.fr Engagement sur place 7€ Pas d'engagement par téléphone	3	14h15	5.1	12	61.2
	GS	14h17		10	51
	1	16h30		16	81.6
	2	16h32		14	71.4

Lundi 25 mai – ASPTT Nevers– **Souvenir Louis Rollot** à Château Chinon Campagne

Observation	Cat.	Horaire de départ	Circuit en km	Nbre de tours	Long. totale
	3-GS	14h00	2,4	17	40,8
	F-J	14h00		13	31,2
	1-2	15h45		22	52.8

Samedi 6 juin – Comité UFOLEP 21 - **Epreuves qualificatives au National CLM** à Veuvey sur Ouche (21)

Voir dossier

Dimanche 14 juin - Comité UFOLEP 21 6 **Régional cycloport**

Voir dossier

Vendredi 19 juin – C.M.C. – **Semi nocturne du village Dufaud** à Marzy

Observation	Cat.	Horaire de départ	Circuit en km	Nbre de tours	Long. totale
Semi nocturne Epreuve 2° Catégorie ouverte aux 3° catégorie Engagements 5€ et 7 € sur place Monsieur Jean-Michel FELIX 0650141833 <u>jmfelix58@orange.fr</u> Dossier d'organisation sera disponible sur le site du club	2	20h	2.1	1h30 + 2 tours	
	3	20h			
	GS	18h30			
	FEM	18h30			
	Cadets	18h30			

Dimanche 21 juin – CC Corbigeois – Prix de la Collancelle à La Collancelle

Observation	Cat.	Horaire de départ	Circuit en km	Nbre de tours	Long. totale
	1	16h00	4,7	15	70,5
	2	16h02		14	65,8
	3	14h00		13	61,1
	GS-FEM Cadets	14h02		10	47
	JEU	14h02		5	23,5

Dimanche 28 juin – VCCU – Ronde Cycliste UFOLEP de Clamecy à Corvol l'Orgueilleux

Observation	Cat.	Horaire de départ	Circuit en km	Nbre de tours	Long. totale
Maximum : 40 engagés par épreuve Engagement à l'avance obligatoire	JEU	13H30		1h20	
	GS	14h00		1h15+3tours	
	3	16h00		1h20+3 tours	

Samedi/dimanche 4 et 5 juillet - National cyclospor à Liancourt (60)

Voir dossier

Dimanche 11 juillet - ASC Fours - Rando marche à Luzuy

Observation	Cat.	Horaire de départ	Circuit en km	Nbre de tours	Long. totale
Lieu de départ : la grande halle (poste de départ - salon terroir et technique)					
A partir de de 14h :					
Rando Marche Rando VTT Initiation marche nordique (créneau à définir)					
A 18h00 :					
Trail 25 & 50km Marche Nordique (épreuve chronométrée)					

Dimanche 2 août – VCC – Prix de la Chapelle Saint André à la Chapelle Saint André

Observation	Cat.	Horaire de départ	Circuit en km	Nbre de tours	Long. totale
	3	13h30	4.1	14	57.4
	GS JEU-FEM	13h32		12	49.2
	1	15h30		18	73.8
	2	15h32		16	65.6

Dimanche 16 août – C.M.C. – Prix des sponsors au Village Dufaud

Observation	Cat.	Horaire de départ	Circuit en km	Nbre de tours	Long. totale
Engagements 5€ et 7 € sur place Monsieur Jean-Michel FELIX 0650141833 jmfelix58@orange.fr Dossier d'organisation sera disponible sur le site du club	1	16h	2.1	38	79.8
	2	16h05		38	79.8
	3	14h		30	63
	GS	14h		30	63
	FEM	14h		25	52.5
	Cadets	14h		25	52.5

Dimanche 9 août – ASC Fours – Chiddes

Observation	Cat.	Horaire de départ	Circuit en km	Nbre de tours	Long. totale
	3	13h30	6.044	10	60.4
	GS	13h30		9	54.3
	JEU / FEM	13h30		10	60.4
	1	15h30		12	72.5
	2	15h30		12	72.5

Lundi 24 août – ACDLM – Prix de Cronat à Cronat

Observation	Cat.	Horaire de départ	Circuit en km	Nbre de tours	Long. totale
	1-2	15h00	3	20	60
	3-GS	15h01		15	45

29 et 30 août – CLAS – First Night à Sauvigny les Bois

Observation	Cat.	Horaire de départ	Circuit en km	Nbre de tours	Long. totale
Raid de nuit par équipe de 21h30 à 11h30 Ouvert aux non licenciés Plus de détails : voir règlement			8.5		

Samedi/Dimanche 19 et 20 septembre - **National CLM** à Davrey (10)

Voir dossier

Dimanche 6 décembre – CMC– **Cyclocross** à Marzy

Observation	Cat.	Horaire de départ	Circuit en km	Nbre de tours	Long. totale
Engagements 5€ et 7 € sur place Monsieur Jean-Michel FELIX 0650141833 jmfelix58@orange.fr Dossier d'organisation sera disponible sur le site du club					

Règlement Départemental

Le présent règlement a été rédigé par la Commission Technique Départementale des activités cyclistes de la Nièvre afin de préciser et compléter le règlement cycloportif UFOLEP. Tout point non traité par le présent règlement est réputé régi par le règlement national.

Rappel :

Semblables aux courses cyclistes par leur organisation, les compétitions cycloportives UFOLEP en diffèrent par l'état d'esprit des participants et la philosophie qui les animent.

Définition :

Une "course" est une compétition dotée de prix en nature. Les **prix** et **primes** en espèces sont strictement interdits. Il ne peut donc être organisé de courses sous l'égide de l'UFOLEP.

Tenue et règlement :

Le cycloportif se doit de conserver une tenue décente. Par sa conduite et ses attitudes, le cycloportif donne aux gens l'occasion de juger le sport qu'il pratique et la fédération à laquelle il appartient.

Le port du casque rigide est obligatoire lors des compétitions, mais également en préambule de celle-ci (reconnaissance du circuit).

Pour retirer son dossard, (qui sera fourni sans épingle) chaque participant devra déposer à la table de contrôle sa licence et sa carte de cycloportif UFOLEP.

Demande de carton :

Le carton est obligatoire pour la pratique de l'activité à l'UFOLEP. Il est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre. Toute demande, pour un ancien ou un nouvel adhérent, doit être faite à l'aide du document spécifique (téléchargeable sur www.ufolep58.org) et doit être adressée au membre de la CTD référent de l'activité concernée.

Engagements :

Possibilité de s'engager en ligne sur le site www.ufolep58.org jusqu'à la veille de l'épreuve 21h.

Les engagements se font à l'avance, **droits d'inscription : 5,00 €**

Les inscriptions sur place restent toutefois possibles, **engagements "sur place" : 8,00 €**

Cette somme pourra être majorée selon le type d'épreuve et les contraintes de l'organisation.

Reversement à l'UFOLEP pour la mise en place de projet de la CTD : **0,50 €**

Transmission des résultats :

Tout licencié qui a réalisé une place dans les 5 premiers lors d'une épreuve UFOLEP doit la déclarer dans les 4 jours sur le site internet de l'UFOLEP. La personne chargée du suivi des coureurs effectuera le classement par point uniquement sur le déclaratif. Tout coureur qui aura omis de déclarer son résultat aura une **pénalité de 10**.

L'organisateur est tenu d'adresser dans les 4 jours, au membre de la CTD chargé du **suivi des coureurs**, le rapport de clôture contenant les **classements et la liste complète des engagés**.

Demande de rétrogradation :

Un cycloportif n'ayant pas obtenu de résultats satisfaisants pourra, après justification, demander par écrit à la commission technique départementale une descente dans la catégorie inférieure. **Une descente de catégorie ne pourra être acceptée et prononcée par la commission technique départementale qu'après la participation à trois épreuves en catégorie supérieure.**

Procédure :

- utiliser la fiche « Demande de rétrogradation » propre à la Nièvre qui se trouve sur le site www.ufolep58.org ou sur demande au comité départemental
 - adresser la fiche au référent route
 - la demande sera examinée par :
 - le référent route
 - le référent chargé du suivi des coureurs
 - le coordinateur
 - le référent route adresse la décision au responsable du club d'appartenance de l'adhérent
 - un tableau récapitulatif sera en ligne sur le site www.ufolep58.org et mise à jour mensuellement
- Un cycloportif rétrogradé dans la catégorie inférieure, repart avec un capital de 20 points.

Conditions d'accès au championnat national sur route :

- Inscription transmise dans les délais
- Avoir participé aux épreuves qualificatives (départementale et régionale)
- Avoir participé (dans tous les sens du terme et non exclusivement comme compétiteur) à au moins 5 épreuves UFOLEP (hors épreuves qualificatives) dont 3 dans le département de la Nièvre
- Le rang d'inscription sera déterminé en fonction du classement du championnat département